

AGRICULTURE

Quand les coopératives redonnent une santé aux sols dégradés

En favorisant les couverts végétaux, l'agriculture régénératrice se veut vertueuse pour les sols. Une trentaine d'agriculteurs de Charente et de Charente-Maritime de l'union de coopératives l'Entente ont déjà entamé la transition

Sophie Carbonnel
s.carbonnel@sudouest.fr

Pendant que certains tiennent salon à Paris, d'autres participent, au niveau local, à redorer l'image de l'agriculture. Denis Riffaud, directeur de la coopérative de Courçon, et Olivier Melin, directeur de celle de Tonnay-Boutonne, sont de ceux-là.

En ce lundi ensoleillé de février, ils veulent parler agriculture régénératrice des sols. Un concept aux bénéfices prometteurs et d'une simplicité en apparence désarmante. L'union de neuf coopératives agricoles de Charente-Maritime et de Charente, l'Entente, a choisi ce système pour combattre l'épuisement des ressources, l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique. Les enjeux sont colossaux, la prise de risque importante. Le 26 janvier dernier, la candidature de l'Entente à l'appel à projet d'un programme de la Région Nouvelle-Aquitaine, Solnovo, a été retenue.

Plus fertile

Mais qu'est-ce que l'agriculture régénératrice des sols ou agriculture de conservation ? Son usage est ancien. Semer des cultures intermédiaires après chaque récolte permet d'avoir un sol toujours couvert et donc vivant. Ces plantations restaurent l'état physique et biologique des terres.

« Dès la récolte d'été, on resème des graminées ou des légumineuses pour avoir un couvert végétal, explique Denis Riffaud. Les plantes vont plus en profondeur pour capter l'azote et le remonte en surface. Ainsi, on rend le sol plus fertile. La plante et les vers de terre font le travail. » Les cultures intermédiaires ne sont jamais coupées. Les semences de blé, de maïs ou de colza se font sur un champ déjà fourni. Au-delà des qualités biologiques, le couvert



Le maïs est semé sur un couvert de féveroles. Ces cultures intermédiaires serviront de tapis protecteur. OLIVIER MELIN

permet de garder la fraîcheur des sols.

Finis les sols dégradés qui ne retiennent plus l'eau, sont peu aérés et perdent en fertilité. L'agriculture régénératrice permet aux terres de

« Ça se fait sur la base du volontariat et ça prend du temps. La technique sera aboutie dans dix à quinze ans »

mieux stocker le carbone. « On réactive le milieu », affirme Olivier Melin. La transition vers ces nouvelles techniques a un coût. « Il y a les frais de semence et une prise de risque, précise le co-directeur de l'Entente. La première année, la plantation de cultures intermédiaires peut faire

perdre une récolte. » L'union de coopérative de Charente-Maritime et de Charente a donc mis la main au portefeuille pour prendre en charge l'achat de graines et pour employer un ingénieur spécialisé dans cette technique agricole.

Territoire zéro carbone

L'enrichissement des sols est un levier pour la compensation carbone des entreprises. Des multinationales pourraient être intéressées par l'agriculture régénératrice pour compenser leurs émissions de gaz à effet de serre. Cette démarche s'inscrit également dans la volonté du territoire zéro carbone de la Communauté d'agglomération de La Rochelle. « Des discussions sont en cours, confirment les deux directeurs. Ça peut même devenir un ar-



Denis Riffaud et Olivier Melin souhaitent convaincre les sociétaires de leurs coopératives respectives. S.C.

gument commercial. » Une trentaine d'agriculteurs de l'Entente ont franchi le cap. C'est peu quand on sait qu'ils sont 2 000 au sein des neuf coopératives. « Ça se fait

sur la base du volontariat et ça prend du temps. La technique sera aboutie dans dix à quinze ans. » En parallèle, un label bas carbone, Topsol, est en cours de reconnaissance.